



DÉCLARATION LIMINAIRE CSAL du 17/03/2026

Madame la présidente,

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un monde toujours plus dominé par la guerre.

La situation internationale est plus qu'alarmante et la plupart des médias laissent planer un climat anxiogène dans notre pays.

Ces mêmes médias ont révélé des manquements de la DGFIP à travers différentes affaires qui ont une nouvelle fois terni l'image de notre administration :

- * Le ficoba gate et la fuite d'informations bancaires concernant 1,2 million de comptes a pointé du doigt des failles dans l'accès à nos bases de données.

L'envoi de courrier ou de courriel pour avertir les usagers qui ont été victimes de ce piratage vont rajouté une charge de travail pour toutes les équipes d'accueil.

- * Le DRFIP d' Ile de France et Paris démissionnaire peu de temps après la parution d'information sur sa consommation de produits stupéfiants.

- * La panne HELIOS qui a paralysé de nombreux jours les agents du secteur public local.

La catastrophe a pu être évitée grâce à l'implication des services informatiques pour rétablir la situation le plus rapidement possible.

Les équipes des services impactés ont su se mobiliser pour faire face à la charge de travail engendrée sur une période peu propice, celle des payes des agents territoriaux.

C'est dans cette situation que nous nous réunissons pour parler de l'évolution des emplois dans le TARN.

Notre administration , en dépit des promesses de l'année dernière , subit 550 nouvelles suppressions d'emplois équivalents temps plein en 2026.

Depuis la création de la DGFIP, on dénombre 32 596 suppressions d'emplois temps plein. Associées au « fonctionnaire bashing », à l'industrialisation des tâches, à des restructurations permanentes et à des changements de règles de gestion des personnels, ces nouvelles suppressions d'emplois résonnent comme le coup de massue supplémentaire et de trop pour nombre de collègues.

Le nouveau référentiel emplois au 1er janvier 2026 précise le nombre d'équivalent temps plein (ETP) dont disposera le TARN est de 404 contre 425 « chaises » au TAGERFIP.

Nous vous avons alerté sur l'évaporation des postes vacants lors de la présentation de ce nouveau dispositif.

Il s'agissait d' « un nouveau système de comptage des emplois qui permettra une meilleure répartition de la force de travail. » mais qui au final ne devait rien changer.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes 21 « chaises » ont disparu.
Certes elles n'étaient pas toutes occupées .

Cette nouvelle réalité pose de nombreuses questions sur l'avenir des agents, l'avenir des services.

Sur quels critères la direction va s'appuyer pour définir quels sont les agents qui vont perdre leur poste ?

Que vont devenir ces agents sans postes ?

Seront-ils maintenus en surnombre ? En espérant qu'avec les départs en retraite la situation se lisse...

Ou seront ils contraints de faire une demande de mutation ? Si cela est le cas dans quel cadre et dans quelles conditions ? La note présentée en CSAR parlait de possibilité de passer par une mutation nationale.

Cette alternative est impensable et ne pourrait être envisagée.

Notre inquiétude est grande sur les répercussions de vos décisions qui jouent sur l'avenir professionnel de nombreux agents.

Comment ne pas penser aux agents techniques qui sont au nombre de 5 sur le TAGERFIP et qui passe à 3 ETP avec le nouveau référentiel.

Dans le document que vous allez nous présenter, 2 agents des SIE serviront à renforcer les centres de contact des professionnels dans la perspective de leur généralisation.

La DG avait demandé début février aux SIE de renforcer les centres de contact avec la facturation électronique, avant de faire marche arrière.

Il y a quelques années les SIP ont perdus de nombreux emplois avec la création des centres de contacts des particuliers. Les agents des SIP et sont désormais obligés pendant la campagne IR de participer au délestage et au renfort de ces mêmes centres de contact.

L'histoire se répète une nouvelle fois...

Cela fait des années que l'on nous demande de « faire plus avec moins. ».

Cette augmentation des charges de travail liés aux suppressions d'emplois pèsent sur les collectifs et leur moral.

Nous sommes inquiets sur les conséquences pour l'ensemble des personnels, agents comme encadrants.

Lors de nos visites de sites, nous avons pu entendre nos collègues qui nous ont parlé librement dans un cadre moins contraint que l'observatoire national.

Ils sont préoccupés et anxieux car ils n'ont pas de visibilité sur leur avenir. On ne parle même pas de long terme mais bien de court terme.

Comme le disait un responsable de pôle en son temps : « Il n'y a jamais de bon moment pour annoncer une mauvaise nouvelle. »

Mais l'absence de communication favorise l'angoisse et le stress.

Nous profitons de cette instance pour vous interpeler sur des interrogations soulevées lors de ces visites :

Au 31 décembre 2026, les antennes fermeront-elles ?

La trésoreire hospitalière du Tarn va-t-elle quittée Mazamet ?

Un NRP version 2 touchera -t-il notre département ?

Car avec la fin du PCE, une fusion des 2 SIE départementaux semblent se profiler sur ALBI.

De bien trop nombreuses questions qui attendent des réponses claires que nous espérons avoir à la fin de ce CSAL.